

Vivre à

St Nizier de Fornas



Bulletin municipal n°81 — Décembre 2014

Au fil des Hameaux
LA CHAUX,
entre témoignages
du passé et du présent

en page 26

Au fil des Dossiers
La fibre optique
débarque à Saint-Nizier.

en page 30

L'AGENDA 2015

en page 31



Centenaire du début de la
Grande Guerre : Hommage
aux poilus niziérois. p. 29



du Bulletin Municipal

Le mot du Maire p. 3

Etat Civil..... p. 4

Mémo Pratique p. 5

Au fil des séances du conseil municipal..... p. 6 à 9

Au fil des informations

Panneaux solaires sur le toit de la mairie..... p. 10

Réfection de la voirie..... p. 10

La législation des détecteurs de fumée p. 11

La redevance des ordures ménagères p. 11

La ludothèque p. 12

Le panneau Relais Information Service p. 12

Tableau de garde des pharmacies p. 13

L'ADMR recherche des bénévoles..... p. 14 et 15

L'initiation informatique p. 16

Au fil du temps

La fête des voisins du bourg p. 16

Le repas du village de Greniecq p. 17

Le repas des classes en 4 p. 17

La commémoration du 11 novembre p. 18

Le repas du CCAS..... p. 18

L'Equi Sun Cup à l'Eperon du Haut Forez..... p. 19

Le club de l'amitié p. 20

Les randonneurs des sentiers retrouvés p. 21

La bibliothèque..... p. 22

L'AGV et les sections Yoga, et Zumba p. 23

L'USSF..... p. 24 et 25

Au fil des hameaux

LA CHAUX p. 26

Interview des habitants de La Chaux p. 27

La fête des voisins de La Chaux..... p. 28

Au fil des dossiers :

Centenaire de la commémoration du début de la guerre 14-18..... p.29

THD 42 p. 30

L'Agenda 2015..... p. 31

Le Mot du Maire

Niziérisiennes, Niziérisiens,



Tout au long de l'année qui s'est écoulée, on a beaucoup parlé des collectivités locales : communes, intercommunalités, départements, régions.

En ce qui nous concerne directement, deux changements majeurs sont à retenir :

Le premier concerne le nouveau redécoupage cantonal : le canton de St Bonnet disparaît, il sera intégré avec celui de St Just-St Rambert. Ce regroupement sera composé de 18 communes.

Le deuxième est celui du désengagement de L'Etat : à partir du 1er juillet 2015, la DDT ne traitera plus l'instruction des dossiers d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable de travaux, ...). Or jusqu'à présent, ce service est gratuit. La commune devra donc financer un nouvel organisme pouvant traiter ces demandes.

La voirie prévue pour cette année a été réalisée pour un montant total de 60 705 €. Ces nouveaux revêtements ne doivent pas inciter à rouler à une vitesse excessive comme malheureusement cela nous a été signalé.

La commission d'appel d'offres a retenu le cabinet Bemo & Infra pour lancer l'étude de l'assainissement du bourg nord. Dans les premiers mois de 2015, le compte rendu de l'avant projet nous permettra de solliciter des demandes de subvention auprès du conseil général et de l'agence de l'eau.

Le panneau RIS (Relais Information Service) a été implanté sur la place du bourg. Sa réalisation, textes et photographies, est remarquable. La communauté de communes a financé cette réalisation.

Toute l'équipe municipale vous souhaite de passer d'agréables fêtes de fin d'année. Qu'elles vous apportent beaucoup de joie et de chaleur humaine.





Etat Civil

JUIN 2014 - DECEMBRE 2014



Alex



Lily



Ingrid et Rémy



Maëwen



Claire et Douglas

NAISSANCES

SAUVANT Alex né le 14 juin 2014 de SAUVANT René et SMIRAGLIA Alessandra, Mizériecq ;

DUBESSET ESTEVE Maëwen née le 10 septembre 2014 de DUBESSET Robin et ESTEVE Marjolaine, 8 Rue du Nord ;

FRERY Lily, née le 20 septembre 2014 de FRERY Julien et SOULIER Céline, la Bâtie ;

MARIAGE

Ingrid DUARTE SILVA et Rémy FAURE mariés le 19 juillet 2014, domiciliés 7 Place du Capitaine Bourgin. ;

Claire PENELLE et Douglas PERONON mariés le 08 novembre 2014, domiciliés à la Ricamarie (Les parents de Claire PENELLE sont domiciliés à Talarand)

DECES

M. Michel MOURIER né le 10 mai 1943, décédé sur la voie publique le 15 juillet 2014, domicilié à Saint Etienne.

Madame Baptistine BERNE épouse PICHON, née le 29 décembre 1923, décédée le 19 novembre 2014 à Firminy.

Le MémO Pratique

COORDONNÉES DE VOTRE MAIRIE

Ouverture de la Mairie au public...

- **Lundi** de 9h à 12h et de 14h à 17h
 - **Jeudi** de 14h à 17h
 - **Vendredi** de 14h à 17h
 - **1^{er} samedi du mois** de 10h à 12h
- Tél. : 04 77 50 08 97
Fax : 09 70 32 13 38
@ : mairie.sndf42@wanadoo.fr

8 rue de la Mairie
42380 Saint Nizier de Fornas



PERMANENCE DU MAIRE

Le Maire vous reçoit sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat de mairie
Appelez au **04 77 50 08 97**

VIVRE À SAINT NIZIER DE FORNAS

Directeur de la publication **Gilbert SOULIER**

Rédaction **Frédéric BONHOMME, Marie-Claude PERRIN, Marie-Pierre JAVELLE, Joëlle DEROST, Aline FRERY.**

Maquette et mise en page **Jonathan CAUCHI, conseil-comm.com**

Contact mairie mairie.sndf42@wanadoo.fr

Impression **Lucky Imprimerie 04 77 36 77 65, Saint Cyprien, RM Montbrison 377 593 918**

Tirage à 470 exemplaires distribués aux particuliers et annonceurs.

Vente directe de fromages de vache
Tous les jours de 10h à 12h
sauf vendredi et dimanche
www.balconsduforez.fr
06.32.96.98.82
fred@balconsduforez.fr
Lieu dit Riofol, 42380 St Nizier de Fornas

LUCKY imprimerie
conception graphique impression
Tous travaux d'imprimerie
32, rue des Bruyasses • 42160 ST CYPRIEN
Fax 04 77 36 47 66 • contact@luckyimprimerie.fr
Tél. 04 77 36 77 65



des Séances

LE 13 JUIN 2014

DÉLIBÉRATIONS :

Indemnités de conseil allouée au receveur : reconduite à taux plein.

Délégation de compétence du CONSEIL MUNICIPAL au Maire :

1° droit de préemption : dans les zones prévues par le PLU

2° ouverture d'une ligne de trésorerie limitée à 20 000 euros.

Participation aux frais de fonctionnement des écoles primaires et maternelles ST JOSEPH, année 2013/2014 : subvention fixée à 800 euros par élève, pour un total de 28 enfants scolarisés.

Lyonnaise des eaux : Le rapport 2013 est adopté à l'unanimité.



QUESTIONS DIVERSES :

- Le conseil municipal de la TOURETTE nous sollicite pour la réfection d'une portion de la voirie du Mas située en limite des deux communes, elle sera réalisée conjointement ;

- Des bénévoles sont sollicités pour assurer la sécurité des participants au DEFI DU HAUT FOREZ organisé le 05 Juillet 2014, un planning a été prévu ;

- Afin de pourvoir au remplacement de l'agent technique chargé du nettoyage des locaux municipaux, 3 candidates seront reçues pour un entretien afin de concrétiser l'embauche.

LE 11 JUILLET 2014

DÉLIBÉRATIONS :

Modification des statuts de la Communauté de Communes :

Désormais, le bureau de la Communauté de Communes est composé du président, des vice-présidents et de tous les maires des communes membres.

QUESTIONS DIVERSES :

- Point sur les ordures ménagères : le compte rendu de la dernière réunion de ST MAURICE a été fait par les membres de la commission : historique, fonctionnement, prévision de réaménagement du site de TORTOREL, coût de traitement des ordures ménagères (1 tonne de produits traités coûte 100.18 euros). La taxe d'ordures ménagères a pu rester stable depuis 2010 grâce au tri sélectif qui s'est organisé par l'enlèvement en quinzaine, et réduit ainsi les frais.

geolis
s.a.r.l. de géomètre expert

Patrick BOURRIN Géomètre Expert

Le partenaire de votre projet immobilier
Topographie - Division - Bornage - Urbanisme - Aménagement - Bureau d'études

6 rue du Régent - 42170 ST JUST ST RAMBERT Tél. : 04 77 36 51 15 - Fax. : 04 77 55 47 58
4 rue Déchelette - 42380 ST BONNET LE CHATEAU Tél. : 04 77 50 04 88
E.mail : patrick.bourrin@geometre-expert.fr - site : www.geolis.fr

PETIOT Nathalie
coiffeuse à domicile

FEMMES HOMMES ENFANTS
St nizier de fornas

04.77.50.16.58
06.73.65.58.63

du Conseil Municipal

Un syndicat le SYDEMER, SYndicat des DEchets MENagers Résiduels a été créé et regroupe 204 communes soit près de 600 000 habitants qui produisent 210 000 tonnes de déchets résiduels. Ce syndicat sera chargé entre autre de rechercher un nouveau site de traitement des ordures ménagères.

- Très Haut Débit : la fibre optique arrive sur notre département (THD42). Une étude a été réalisée et a permis de dénombrer 9 242 branchements sur la Communauté de Communes de Saint Bonnet. Le financement se répartit entre le SIEL à hauteur de 35 %, l'État et la région à hauteur de 40 %, le reste (25 %) est à la charge de la Communauté de Communes. L'installation est prévue sur 4 ans et le choix de l'opérateur restera libre.

- Anniversaire déclaration de guerre : il a été demandé que le tocsin retentisse dans toutes les communes, le 1er aout 2014 entre 14h et 14h30 en souvenir de la mobilisation de la guerre de 14-18..

LE 12 SEPTEMBRE 2014

DÉLIBÉRATIONS :

Voirie 2015 : Le programme de travaux retenu concerne la deuxième tranche sur la voirie d'Epizolles à la Croix Blanche. Une subvention est demandée au Conseil Général.

Convention de répartition des charges des rythmes scolaires : 2 enfants fréquentent l'école de ST MAURICE. Suite à l'application des rythmes scolaires, une participation d'environ 50 euros par enfant pour l'année scolaire 2014/2015 est demandée.

Location de la salle municipale : La commune met à la disposition des locaux communaux pour les activités de yoga et zumba. Les activités proposées étant à but lucratif, une participation forfaitaire de 150 euros par an et par activité est demandée.

Membre de la C.C.I.D. (commission communale des impôts directs) : la liste des titulaires et suppléants a été établie et transmise aux services fiscaux.

Don fontaine et vasque : M. Bernard FOURNIER a fait don à la commune d'une fontaine et d'une vasque. Ces deux éléments sont à intégrer dans le patrimoine communal. Ils seront installés au printemps prochain.

Rapport qualité assainissement 2013 : rapport approuvé à l'unanimité.

S.a.r.l. **VALADIER** Matériel Agricole
Motoculture - Quad - Réparation - Vente Toutes Marques



Valinches - Gromelet
42380 L'URIECQ
Tél./Fax 04.77.50.11.17

Eta VALOUR Entreprise de Travaux Agricoles
A votre service depuis 1968



La Pomasse
Moissons, 42380 St Nizier de Fornas
enrubannage, Tél : 06.11.99.56.51
fauchage, semis, ... 06.13.03.40.04



des Séances

QUESTIONS DIVERSES :

- Biens de section : ils appartiennent aux habitants du hameau qui doivent, si possible, en assurer l'entretien.
- Point sur ADS (Application des Droits du Sol) : à partir du 1er juillet 2015 la DDT n'instruira plus les permis de construire, déclaration de travaux..., une réflexion est en cours au sein de la Communauté de Communes afin d'assurer éventuellement le service.
- Représentant au tribunal de Grande Instance pour la révision des listes électorales : Marie-Pierre JAVELLE a été désignée comme représentante.
- CCAS : Une réunion est programmée pour le 10 octobre 2014.
- Plaque PEYRARD : Le Conseil Municipal ne donne pas suite à la demande de M. Figuet, d'Aboën pour apposer une plaque sur la maison natale du professeur Peyrard.
- Travaux de la cour de la Mairie : plans et devis en cours.

LE 10 OCTOBRE 2014



DÉLIBÉRATIONS :

Frais de fonctionnement 2013/2014 école Saint Maurice : Ils s'élèvent à 676.80 euros par enfant : 2 élèves sont concernés pour l'année scolaire 2013-2014.

Délibération Modificative pour voirie 2015 : Afin d'établir le programme de voirie 2015, il a été fait appel à un bureau d'étude (La DDT n'assurant plus ce service). Une somme a été inscrite au budget.

Délibération Modificative pour intégration vasque et fontaine : Elle concerne l'intégration de la vasque et de la fontaine afin d'intégrer ces deux éléments dans le domaine communal.

Voirie 2014 : demande de subvention pour travaux supplémentaires : Une subvention est demandée auprès du Conseil Général pour financer une partie de la voirie du Mas.

SUPER U
les nouveaux commerçants
Ouvert du Lundi au Samedi de 8h30 à 19h30 et le dimanche de 9h à 12h30

Icons for: Fuel, Pharmacy, Bank, Grocery, Location, Washing Machine.

Mon Super U en ligne >>> [COURSES U.com](http://courses.u.com)

Le Grand Guéret - 42380 LA TOURETTE
Tél. 04 77 50 02 17 • Fax 04 77 50 70 19

Le Relais
Bar - Restaurant

Menu du jour ; spécialités : grenouilles, râpée ; repas association – familles...

Alain et Marie-Laure LE CONIAC DES NOËS
Le Bourg
42380 St Nizier de Fornas
Tél : 04.77.21.35.18
lerelai-stnizier@orange.fr

du Conseil Municipal

QUESTIONS DIVERSES :

- Cérémonie des vœux 2015 : le samedi 3 janvier 2015 à 18h30.
- Le conseil municipal décide d'abandonner le projet d'achat de la loge située à Crépinge.
- Le rapport annuel du SIEL concernant l'éclairage public a été rendu. Il concerne la maintenance des points d'éclairage.
- Certaines tombes semblent être en état d'abandon ; une plaque a été posée devant ces dernières afin d'en informer les familles.
- Le problème de la vitesse dans le bourg a été évoqué, mais les solutions ne sont pas évidentes à mettre en place, il est fait appel au comportement citoyen de tout un chacun.
- Trois blocs d'éclairage de secours seront remplacés à la salle socio-culturelle.
- Le prochain Conseil communautaire se tiendra le 06 novembre 2014 à Saint Nizier à la salle socio-culturelle.

LE 07 NOVEMBRE 2014

DÉLIBÉRATIONS :

Adhésion au groupement de commande départemental d'achat d'énergie : Afin d'obtenir un prix d'électricité le plus compétitif, ce regroupement permet d'optimiser les quantités achetées.

Subvention association gymnastique volontaire : Une subvention d'un montant de 250 euros a été votée au profit de l'AGV. Cette dernière ne lui avait pas été octroyée lors du vote d'attribution globale des subventions aux associations de la commune.

Intégration biens sans maître dans le domaine communal : Intégration dans le patrimoine de la commune (inventaire) pour un montant total de 2 888 euros.

Motion de l'AMF : Elle concerne la baisse des dotations de l'Etat. Cette motion a été adoptée par 13 voix pour et 1 contre.

QUESTIONS DIVERSES :

- Travaux d'assainissement du bourg Nord : Le bureau d'étude Bémo et Infra a été retenu pour un montant de 23 720 euros.

- Proposition de réaliser un article dans le progrès pour dynamiser et informer de la venue de la Ludothèque sur Saint Nizier en février (4 enfants présents lors de sa dernière venue le 23/10/2014).

- Réflexion sur le remplacement de 5 lanternes d'une puissance de 150 watts ;

- Quelques affichettes devraient apparaître sur nos trottoirs afin de sensibiliser les maîtres de nos amis à 4 pattes et éviter de désagréables surprises ... encore trop fréquentes ...



MENUISERIE PETIT

MENUISERIE
Bois - Alu - Mixte bois-alu - PVC

NEUF ET RÉNOVATION
Portail - Porte - Fenêtre - Volet...

AGENCEMENT INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR
Escalier - Parquet - Placard - Dressing...
Bardage - Terrasse - Bois...

HALL D'EXPOSITION • VENTE DIRECTE

ZA LA CHANA - 42380 Luriecq / Tél. 04 77 50 08 58 / Fax. 04 77 50 70 38 / Portable : 06 70 10 30 99
contact@menuiseriepetit.fr



PANNEAUX SOLAIRES SUR LE TOIT DE LA MAIRIE

Il était nécessaire de procéder à la réfection de la toiture de la mairie car les tuiles devenues poreuses causaient des gouttières. Afin de minimiser la dépense, il a été décidé de poser des capteurs solaires photovoltaïques.

En effet, le SIEL a pris à sa charge cette installation. Ainsi, depuis mi-juillet, il y a production d'électricité. Cette réalisation a réduit la dépense pour la commune et s'inscrit dans le programme des énergies renouvelables



EPIZOLLES AVANT



EPIZOLLES APRÈS

RÉFECTION DES VOIRIES



SAGNE NOIRE AVANT



SAGNE NOIRE APRÈS



des Infos

LEGISLATION DES DETECTEURS DE FUMEE

DETECTEURS AVERTISSEURS AUTONOMES DE FUMEE (DAAF)

Une obligation pour le 8 mars 2015

Comment le fixer ?

Vis ou scotch double face ?

La Loi MORANGE impose qu'au moins un détecteur de fumée soit installé dans chaque logement avant le 8 mars prochain. Cette obligation incombe au propriétaire du logement.

La réglementation dispose que ce détecteur doit être fixé solidement. Le référentiel NF 292 précise que **«tout DAAF certifié NF ne peut être monté qu'avec un dispositif de fixation par vis. Il doit obligatoirement être livré avec vis et chevilles de montage....»**.

Le technicien doit remettre à l'occupant au jour de la pose les «consignes de sécurité en cas d'incendie» et lui fera signer une attestation de pose et de bon fonctionnement, vous garantissant ainsi la sécurité d'une bonne relation entre propriétaire et locataire.

Ne pas avoir installé de DAAF conformément à la réglementation peut générer une augmentation de 5 000 € de la franchise assurance en cas de sinistre incendie (art. L122-9 du Code des assurances).

Si vous souhaitez [télécharger le référentiel NF 292 \(cf. page 44\)](#) sur le site marque-nf.com.



LA REDEVANCE DES ORDURES MENAGERES

Chaque année, la Communauté de Communes nous demande de réviser le listing des personnes soumises à la redevance pour l'enlèvement des ordures ménagères.

Ce travail nous est rendu difficile car nous ne connaissons pas toujours les arrivées ou départs des résidents sur notre commune.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous en aviser

Lors d'un départ, n'oubliez pas de nous transmettre votre nouveau lieu de résidence.

PAR AVANCE, MERCI



des Infos



LA LUDOTHEQUE
de la communauté de communes
du pays de Saint Bonnet Le Château

La ludothèque est un espace ouvert aux personnes de tout âge (enfants et adultes) où sont proposés des jeux adaptés à chacun.

Il s'y pratique le jeu sur place ainsi que le prêt.

La ludothèque itinérante de la communauté de communes se déplace une fois par mois dans votre commune afin que vous puissiez bénéficier de cet équipement.

En familles, seul ou entre amis, jeune ou moins jeune, n'hésitez pas à venir découvrir les différents espaces de jeux mis à votre disposition :

Jeux de règles, jeux d'éveil, puzzles, dinette, personnages, jeux d'assemblage...

Et si vous ne venez pas jouer, la ludothèque viendra à vous!!!



Informations :
Julien MASSEBOEUF



04.77.01.06.60
Ludotheque@cc-pays-st-bonnet-le-chateau.fr
Communauté de communes du pays de Saint-bonnet-le-château
1, route d'Augel
42380 Saint-Bonnet-Le-Château

PANNEAU RELAIS INFORMATION SERVICE

A l'initiative de la Communauté de Communes du Pays de St Bonnet, les 18 villages se sont dotés d'un panneau d'informations de format 1 par 2 mètres et réalisé sous le même mode à savoir :

- au recto, un plan général de la Communauté retraçant la localisation des principaux hameaux, des circuits pédestres, équestres et cyclables, des gîtes, restaurants, auberges, monuments, lieux touristiques etc..
- au verso, différents thèmes résumant notre territoire niziérois. Certains membres de l'équipe municipale ont travaillé sur le sujet et ont choisi d'un commun accord de relater le riche historique de St Nizier, d'évoquer l'église et son carillon, le bras reliquaire ainsi que le passé des armuriers à travers des textes et photos.



Ce panneau est intégré dans une structure en bois avec un petit toit permettant de le mettre plus en valeur.

Il est à découvrir à l'entrée du centre du village (en venant de St Bonnet) sur le côté droit en bord de route. Un outil de communication et d'information très pratique pour les habitants et les personnes de passage.

TABLEAU DE GARDE DES PHARMACIES

déc-14			janv-15			févr-15			mars-15			avr-15			mai-15			juin-14		
1	A	C	1	E	*	D1	S		D1	L	N	1	A	1		1	B			
2	I	E	2	G	V	2	B		2	L	C	2		2	V	B	2	B		
3	R	N	3	A	I	3	R		3	O	E	3	G	3	V	B	3	R		
4	E	T	D4	L	N	4	U		4	N	N	4	A	4	I	Y	4	U		
5		B	5	L	C	5	N		5		T	D5	L	5			5	R		
6	V	E	6	O	N	6	A		6	D		6	L	6			6	O		
D7	Y	R	7	N	N	7	R		7	E		7	O	7			D7	Z		
8	E	T	8		T	D8	Z		D8	S		8	N	8			8	A		
9		-	9		B	9	O		9	B		9		9	A		9	I		
10		R	10	V	E	10	N		10	R		10	L	10	R		10	R		
11		A	D11	E	R	11			11	U		11	U	11	Z		11	E		
12	L	U	12	Y	T	12			12	N		D12	Q	12	O		12			
D14	Q	U	13		-	13	L		13	R	P	13	U	13	N		13	V		
15	E	T	14		R	D14	U		D14	O	E	14	E	14			D15	Y		
16			15	A	A	15	Q		15	Z		15	T	15	L		15	V		
17			16	A	R	16	U		16	A	R	16		16	L		16	C		
18			D18	R	Z	17	E		17	I	R	17	D	D17	U		17	E		
19	D	E	19	Z	O	18	T		18	R	E	18	E	18	Q		18	N		
D21	S	B	20	N		19			19	E	*	D19	S	19	U		19	A		
22	R	U	21			20	R	P	20	A		20	B	20	E		20	R		
23			22			D22	O	E	21	R		21	R	21	T		D21	Z		
24			23	L	U	23	Z	R	22	Z		22	U	22	G	V	22	O		
25			D25	U	Q	24	A	R	23	O		23	N	23	A	I	23	N		
26	R	P	26	Q	E	25	I	I	24	N		24	R	D24	L	N	24			
D28	Z	R	27	U	*	26	R	E	25			25	O	25	L	C	25			
29	A	R	28	E	T	27	E	V	26			D26	Z	26	O	N	26	R		
30	I	I	29			28	G	V	27		B	27	A	27	N	N	27	O		
31	R	N	30	D		28	A	I	28	V	E	28	I	28		T	D28	Z		
			31	E					D29	E	R	29	R	29	D		29	A		
									30	Y	T	30	E	30	E		30	I		
									31		R			D31	S		31	-		

juil-15			août-15			sept-15			oct-15			nov-15			déc-15			janv-16		
1	R	A	1	A	I	1	R		1	E	*	D1	Z	1	R		1	U		
2	E	P	D2	L	N	2	U		2	L		2	O	2	U		2	Q		
3	G	P	3	L	C	3	N		3	U		3	N	3	N		D3	U		
D5	L	R	4	O	N	4	A		D4	Q		4		4	L		4	E		
6	L	R	5	N	N	5	R		5	U		5		5	U		5	T		
7	O	N	6		T	D6	Z		6	E		6	L	6	U		6			
8		*	7	L	U	7	O		7	T		7	U	7	Q		7	R		
9			D9	U	Q	8			8			D8	U	8	E		8	O		
10	L	U	10	U	E	9			9	D		9	U	9	T		9	Z		
D12	Q	U	11			10	G	V	D11	E		10	E	10			D10	A		
13	E	T	12			11	A	I	12	S		11	T	11	B		11	R		
14			13			D13	L	N	13	B		12		12	V	E	12	E		
15			14		B	14	L	C	14	U		13	R	D13	Y	T	13	*		
16			D16	V	E	15	O	N	15	N		D15	O	14	-		14	D		
17	D	E	17	Y	T	16	N	N	16	G	V	16	A	15	R	A	15	E		
D19	S	B	18		-	17		T	D18	A	I	17	I	16	A	R	D17	S		
20	R	U	19		R	18	V	E	19	L	C	18	R	17		A	18	B		
21	N		20	R	P	D20	E	R	20	O	E	19	E	D20	Z		19	R		
22	A		21	O	E	21	Y	T	21	N	N	20	A	21	O		20	U		
23	R		D23	Z	R	22		-	22		T	D22	R	22	N		21	N		
24			24	A	R	23		R	23		B	23	O	23			22			
25	R		25	I	I	24		A	D25	V	E	24	N	24	G	V	D24	V		
D26	Z		26	R	N	25	R	P	26	E	T	25		25	A	I	25	E		
27	O		27	E	*	26	O	E	26	Y	T	26		26	L	N	26	-		
28			D27			27	Z	R	27		-	27	D	D27	L	C	27	R		
29			28	D		28	A	R	28		R	28	E	28	O	E	28	A		
30			29	E		29	I	I	29		A	D29	S	29	N	N	29			
31	G	V	D30	S		30	R	N	30	A		30	B	30		T	30	R		
			31	B					31	R				31	L		D31	Z		

Phie Desbrun
04 71 61 30 49
St Pal en Chalencon

Phie Gallon
04 77 50 60 65
Usson en Forez

Phie Rozaire
04 77 50 09 72
St Bonnet le Château

Phie Arzon
04 71 03 20 56
Craponne / Arzon

Phie Luquet
04 71 03 20 26
Craponne / Arzon

Phie Perrin
04 71 00 00 03
La Chaise Dieu

Phie Bert-Raberin
04 71 00 70 60
Allègre

Phie Vincent
04 71 00 41 50
St Paulien

Phie Vey-Jamroz
04 77 76 74 80
Soleymieux

L'ADMR RECHERCHE DES BENEVOLES SUR NOTRE COMMUNE

Trouver un sens à votre engagement ?

Prendre du plaisir à être utile ?

Apporter vos compétences au service d'une cause juste ?

Rejoignez une équipe locale de bénévoles qui agit sur le terrain, crée du **lien social** et est à l'écoute des personnes aidées pour veiller à leur bien-être.

Prenez part à une aventure humaine qui compte plus de **110 000 bénévoles** sur le territoire français et qui partage les mêmes valeurs. Rejoignez les 735 bénévoles engagés actuellement dans le réseau ADMR de la Loire.



Rejoignez un réseau qui s'engage pour permettre aux familles et aux personnes de bien vivre chez elles, de la naissance à la fin de vie, pour leur apporter chaque jour un service à domicile sur mesure, fiable et de qualité.

Pour les aider à bien vivre chez eux... sortez de chez vous, devenez bénévole !

A l'ADMR, de nombreuses missions vous seront proposées, en fonction de vos attentes, de vos connaissances et du temps que vous souhaitez consacrer à l'association. Vous disposez d'une heure de libre par semaine pour le bénévolat, nous serons heureux de la partager avec vous !

Répondre aux demandes des personnes et assurer le suivi des prestations

- Réaliser des visites de convivialité au domicile des personnes et familles aidées.
- Accueillir des personnes, les écouter, participer à l'évaluation des besoins et à leur évolution.
- Proposer les services de l'ADMR.
- Organiser et assurer le suivi des interventions à domicile.

Faire vivre et promouvoir l'association

- Participer à l'organisation des temps forts de l'association (goûter, spectacle, loto, sortie, ...).
- Veiller à la bonne gestion financière.
- Garantir la réalisation de la démarche qualité.
- Coordonner la gestion du personnel.
- Coordonner la communication locale.

CONTACTEZ NOUS : Coordonnées de la maison des services.....

Notre site internet : www.admr.org

Écourter votre séjour à l'hôpital, prodiguer des soins à votre domicile, c'est possible grâce à notre service santé.

Sur prescription médicale, nos professionnels de santé viennent chez vous effectuer des soins d'hygiène, 7 jours sur 7, avec en plus la dimension humaine chère à l'ADMR.

SOIN INFIRMIER A DOMICILE 04 77 76 72 71

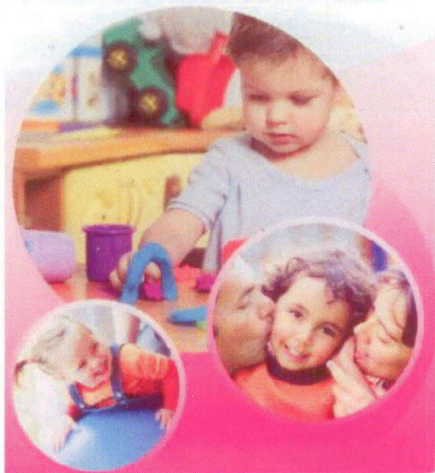
L'Accueil de jour, pour accompagner et soutenir les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer et leur entourage.

ACCUEIL DE JOUR LE SEQUOIA 04 77 25 62 45

La gamme
SANTÉ



La gamme
FAMILLE



Ponctuellement ou quotidiennement vous pouvez compter sur nous, nos services Familles sont faits pour vous.

Aide et soutien aux familles, garde d'enfants à domicile et micro crèche

SERVICE FAMILLE 04 77 50 76 10

La gamme
DOMICILE



Pour une heure ou plusieurs heures chaque jour, ménage, repassage ... Facilitez-vous la vie

SERVICE QUALITE DE LA VIE 04 77 50 76 10

La gamme
AUTONOMIE



Notre gamme autonomie permet aux personnes accidentées, handicapées ou âgées d'être certains que leur quotidien est assuré.

Ménage, entretien du linge, courses.

Aide et accompagnement

Téléassistance Fillien

Service PERSONNE AGEES 04 77 50 76 10

SERVICE PORTAGE DE REPAS 06 40 95 56 93



du Temps



RETOUR SUR LES EVENEMENTS ANNONCÉS



INITIATION INFORMATIQUE

Une initiation à l'informatique a lieu tous les jeudis matins de 10h30 à 11h30 à la salle du conseil animé par Frédéric DEVAY.



LA FÊTE DES VOISINS DU BOURG

La 2^{ème} édition de la fête des voisins du Bourg de St Nizier a été une nouvelle réussite.

En effet, 86 personnes au total ont répondu à l'appel et se sont rendues sur la place du village en ce vendredi de juin afin de passer un agréable moment de rencontre et d'échange intergénérationnel.

Chacun a pu déguster les nombreuses collations apportées par les familles. La framboisine, petite spécialité de Josette, très rafraîchissante a été également fort appréciée.

Cette année, on aurait pu penser que ce rendez vous ne rencontre pas le succès escompté car au même moment l'équipe de France de football jouait un match très important face à la Suisse pour le compte du mondial 2014. Pour pallier à ce dilemme, Rafael CUTILLAS n'a pas hésité à sortir son poste de télévision sur la place. C'est ainsi que les nombreux supporters ont pu suivre ensemble la victoire de l'équipe tricolore par 5 à 2, rajoutant un bon moment d'échange et de partage collectif.



REPAS DU VILLAGE DE GRENIECQ

Branle-bas de combat en ce matin du **5 juillet**. Comme chaque année, le village s'est réuni pour faire la fête. La famille BERGER nous a ouvert les portes de sa maison pour installer tables et chaises. Après un apéritif disons ... convivial qui a nécessité un certain temps... nous nous sommes mis à table autour de salades préparées par les gentes dames du village. Puis ont suivi les grillades au barbecue arrosées de vins divers et variés. Enfin sont arrivés

les gâteaux et autres douceurs faites maison. L'après-midi s'est poursuivie par la traditionnelle partie de boules pour certains et la marche pour d'autres. La soirée a permis de terminer les restes du repas de midi. Une journée passée dans la convivialité et la bonne humeur qui a réjoui tout un chacun. **Rendez-vous dans un an.**

REPAS DES CLASSES EN 4

Samedi 18 octobre, 23 classards nés en 4 avec leur conjoint se sont retrouvés pour fêter leur changement de décennie. On notait la présence des plus jeunes, nés en 2014 : Anaé CAPUANO de Sagne Noire, Lily FRÉRY de la Bâtie, Gabriel NAVARO de Beauvoir et Alex SAUVANT de Mizériecq. Les doyens étaient Marguerite CHOMETTE de Genevieux (90 ans), Angèle DUPIN (Gréziec), Ninette SCHOLZ (Genevieux) et Jacques BERGER (le Bourg) âgés de 80 ans. Ces retrouvailles, avec une météo plus que clémente, se sont déroulées dans une ambiance conviviale autour d'un

repas servi au restaurant « le Relais ». Ce fut une occasion de se remémorer des souvenirs anciens et plus particulièrement du rassemblement d'il y a 20 ans qui avait connu un très vif succès

et qui était une première pour la commune. La chanson composée à cette occasion a été reprise. Le groupe s'est séparé en souhaitant se retrouver dans 10 ans.





du Temps

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

CENTENAIRE DU DÉBUT DE LA GRANDE GUERRE

A l'issue de l'office religieux du dimanche 16 novembre, cent ans après le début du conflit (1914-1918), la cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918 a revêtu un caractère exceptionnel. Personnalités civiles et militaires, président du Souvenir français, représentants de la FNACA et Niziérois venus nombreux, se sont réunis au monument aux morts pour rendre un vibrant hommage aux poilus de la

Grande Guerre. Après le dépôt de gerbe, la lecture de différents messages du maire, de Sarah (petite fille du président du Souvenir Français), du Sénateur Bernard FOURNIER, du député Dino CINIÉRI, il a été procédé à la lecture des 35 noms des soldats inscrits au monument aux morts. Une minute de silence a été observée en hommage à toutes ces victimes. Le verre de l'amitié a clôturé cette cérémonie.

Les membres du CCAS et les adjoints de la commune



REPAS DU CCAS

Ce samedi 29 novembre, 97 personnes se sont retrouvées à la salle socioculturelle pour le repas traditionnel offert par le CCAS.

Parmi les invités, sept nouveaux, nés en 1949, sont venus se joindre pour partager ce moment de convivialité.

Le menu concocté par le restaurateur de St Nizier a été très apprécié. Tout au long de l'après midi, échanges amicaux, évocations de souvenirs ont alterné avec des chansons ou histoires racontées avec humour.

Retrouvailles et plaisir d'être ensemble dans la bonne humeur ont été les ingrédients d'une fête appréciée mais trop vite passée. Chacun a dû se séparer avec le souhait de recommencer l'an prochain.



Notre ami Jacques, rétabli de sa chute, est accueilli

La photo de groupe est en dernière page.

L'Equi Sun Cup à l'Eperon du Haut Forez



Mademoiselle LILLAZ

A l'initiative du Comité Départemental d'Equitation, un nouveau style de concours baptisé Equi Sun Cup s'est déroulé du 30 juillet au 3 août à l'Eperon du Haut Forez. La dizaine de clubs participants, dont les haut-savoyards de Chouet Land qui n'ont pas hésité à traverser la région pour cette découverte, ont été conquis par le concept. En plus des épreuves individuelles et par équipe, les participants ont apprécié cette petite semaine au grand air dans notre belle campagne.

Tout en restant dans une ambiance festive et décontractée le soir avec des spectacles improvisés, les cavaliers dont certains très jeunes, ont fait preuve d'une belle motivation. Ainsi, la journée du mercredi a été consacrée à l'accueil des clubs et du CDE. Puis jeudi, le coup d'envoi des épreuves était donné avec le Hunter suivi par le Dressage et le CSO vendredi. Enfin, samedi la compétition s'est terminée sur les épreuves d'Equifun.

Le rendez vous est donné pour l'été prochain.

Cette discipline pluridisciplinaire, à la fois ludique et pédagogique a séduit tous les participants et promet un beau développement.

Cette belle semaine s'est achevée dimanche par la remise des prix. La compétition a été très serrée entre les clubs. Les montbrisonnais du SLEM réalisent un joli tir groupé dans la tête, mais ont laissé échapper la victoire à l'une des équipes d'Equit'Astrée. Saluons enfin le prix spécial remis à l'équipe des bénévoles sans qui la manifestation n'aurait pu avoir lieu.



Clément COURAT



Remise des Prix



Club de l'amitié

Pendant l'été, le club est resté ouvert. Au mois de juin, notre repas a eu lieu dans une commune voisine, l'après-midi s'est terminée dans notre salle.

Un mardi après-midi, nos voisins de la Tourette nous ont rendu visite, un concours avec tirage au sort a été organisé entre adhérents des 2 clubs.

Le 2 juillet, repas croisière sur Grangent avec le club de la Tourette où nous avons pu admirer notre patrimoine d'une autre façon. Nous avons eu beau temps et notre environnement proche est superbe. En fin d'après-midi, nous avons visité le musée des pompiers à Firminy ; parmi les véhicules exposés, certains avaient été remis en état et cédés à ce musée par les pompiers de St Bonnet - St Nizier.

Pour une trentaine de personnes le voyage dans les Vosges a été réussi et très agréable. Les visites de lieux divers se sont succédées, les participants étaient enchantés de ce séjour.

**Nos rencontres
ouvertes à tous ont
lieu le mardi après-
midi de 14h à 18h30.**

**Marche le 1er mardi de
chaque mois à 14h.**

Repas d'Automne à notre salle fin septembre, quelques adhérents sont mobilisés pour le service et la vaisselle. Ensuite les cartes reprennent du service.

Pour les repas, les non joueurs nous rejoignent et nous apprécions tous d'être autour de la table.

Le 16 novembre, notre concours de coinche annuel a eu un succès sans précédent, 50 doublettes se sont rencontrées cartes en main, 1er Paul et Alain, 2ème Michèle et Jean Paul, 3ème Arlette et Charles. Tous les joueurs étaient primés. La tombola a été récompensée par de nombreux lots. La buvette et la pâtisserie ont eu leur part de succès.



du Temps

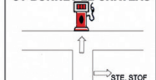
STATION MICHALON
depuis 1990

**DECEMBRE 2011
NOUVEAU SERVICE**

24/24 Comptes Clients

**GAZOLE
LIBRE SERVICE**

**ZAC
LA GRAVOUX**
ST BONNET LE CHATEAU



LA QUALITE AU MEILLEUR PRIX

POUR TOUTE INFORMATION
06 86 45 72 68
michalon1@club-internet.fr

LIVRAISONS À DOMILE
Produits de qualité supérieure : demandez la gamme TURBO
TURBO FIOUL CONFORT - 15 - TURBO FIOUL PLUS - 21 - GNR TURBO TRACTION

SARL Michalon - 18 Boulevard du Vernay

42380 SAINT BONNET LE CHATEAU

Capital : 20 020€ - RCS St Etienne 3112837300025 - APE : 4511Z - TVA FR39311283873

Tél. 04 77 50 00 53

L'énergie est notre avenir, économisons la.

TV VIDEO HIFI ELECTRO-MENAGER

Vente • Dépannage
Pose d'Antennes satellites et terrestres

**Ets MEYNARD
Jean-Claude**

12, place du Grand Faubourg • 42380 ST BONNET LE CHATEAU

Tél. 04 77 50 17 45

Les Randonneurs des Sentiers Retrouvés.

L'association continue ses interventions sur un rythme de deux fois par mois. Les bénévoles se retrouvent pour prendre le café avant de se diriger sur le terrain, soit pour nettoyer et entretenir les chemins ou baliser nos parcours ou encore poser des panneaux indicateurs (annonçant la direction des hameaux).

A ce jour deux parcours existent, « D'un clocher à l'autre » faisant une boucle entre les deux bourgs regroupant l'association (Aboën – St Nizier), « Le tour de la commune d'Aboën » parcourant au plus près les limites de la commune d'Aboën.

En plus des interventions dans les chemins, l'association organise une journée « détente » ouverte au public au mois de juin. Cette journée se compose d'une marche le matin, suivi d'un repas servi par les sociétaires et d'un après-midi jeux (jeux de cartes, de pétanque...). Cette année, 85 personnes ont participé à notre activité, nous les remercions. En 2015 elle aura lieu le 13 Juin à la salle socio culturelle de St Nizier.

Au mois de septembre les membres de l'association se réunissent pour une journée marche et repas. Nous avons parcouru principalement les chemins de notre commune, pique-niqué, et terminé la journée au Relais de St Nizier.



STYLE FAÇADE

RAVALEMENT EXTÉRIEUR INTÉRIEUR
JOINTS DE PIERRES
ISOLATION EXTÉRIEURE

Devis Gratuit

Lieu dit Pouzol - 42380 ST NIZIER DE FORNAS
Tél. 04 77 50 18 21

Jean-Yves Porte

TRAVAUX PUBLICS
&
TRANSPORTS

*La Qualité
Le Service*

Tél. 04 77 50 07 51
Fax 04 77 50 73 36
e-mail : sasujean-yves-porte@wanadoo.fr

ZA LE MOULIN DU MAS
42380 LA TOURETTE

**MENUISERIE
Dominique Flattin**

Fabrication et pose
de fenêtres,
portes d'entrée,
escaliers ...
Agencements
intérieur, extérieur

Le Lac - 42380 St-Nizier-de-Fornas
Tél. 04 77 50 73 31 - 06 73 55 92 03
SIRET 487 751 398 00016 - Code APL 454 C



du Temps

AIMEZ VOUS LIRE ? LE COIN LECTURE

Venez nous voir à la bibliothèque, nous vous accueillerons avec plaisir

Que peut-on trouver à la bibliothèque ?

Certainement ce qui vous conviendra car nous avons un grand nombre de livres : des romans, romans de terroir, romans policiers, biographies, documentaires, bandes dessinées, livres pour enfants.

Nous avons également la revue « Massif Central » qui paraît tous les trimestres et qui est très intéressante.

Comment intervient la médiathèque départementale ?

Elle nous prête des livres. Si vous connaissez les titres qui vous intéressent, vous nous les donnez, on vous les commandera. Une personne passe toutes les 5 semaines pour apporter nos commandes.

Que faites-vous de vos livres que vous ne souhaitez pas conserver ?

Vous pouvez les apporter s'ils sont en bon état. Par contre nous ne prenons pas les livres de poche car personne ne les lit.

A bientôt à la bibliothèque

Les animatrices : Marinette, Mauricette, Chantal et Laurence.

Mémo Pratique

L'entrée de la bibliothèque se situe sur la place des Anciens Combattants (petite place à droite de l'église).

Horaire d'ouverture :
tous les samedis de 10h à 10h30.

Les prêts de livres sont gratuits.



SPORT



L'AGV

C'est avec sa bonne humeur que depuis septembre 1999, Corinne anime notre cours de Gymnastique à St Nizier.

Echauffement, renforcement musculaire (cuisses, abdos, fessiers...) et étirements sont au programme tous les mercredis de 18h15 à 19h15.

Pour les plus motivés, vous pouvez enchaîner par du STEP (marche d'exercice donc cardio) de 19h15 à 19h45.

Les années passent et de nombreuses autres disciplines ont vu le jour (Zumba, Pilates...) ce qui

implique pour nous une baisse de participants.

Mais ne nous décourageons pas...

Vous êtes les bienvenus pour venir assister à trois cours d'essai gratuits (même en plein milieu d'année). Le tarif sera recalculé en fonction. Nous sommes un petit groupe et la convivialité est notre point fort.

J'espère vous voir bientôt

Sportivement,
Manue (la présidente)

Les cours de yoga

ont lieu à la salle du conseil municipal
tous les mardis de 19 à 20h30
et les samedis de 9h à 10h30

Les cours de zumba

ont lieu à la salle socioculturelle
tous les jeudis de 19h30 à 21h15.



Les sportifs en herbe de l'ussf s'éclatent au fil des saisons



La saison 2014-2015 déjà lancée, l'équipe encadrante se satisfait pleinement de l'épanouissement de tous aux côtés des éducateurs du club. De plus en plus de bambins viennent rythmer la vie du club. Les équipes jeunes sont l'avenir et tout est mis à leurs dispositions pour qu'elles puissent passer du bon temps au sein de notre club.

Néanmoins, les plus avertis profitent également des installations mises à disposition par les collectivités. Ils s'entraînent également dans une ambiance bonne enfant et donne le meilleur pour prendre un maximum de plaisir sur le rectangle vert.

Le côté administratif se porte également à merveille, le comité directeur nouvellement en place prend ses marques et souligne la bonne santé du club, tant au niveau sportif qu'au niveau de la bonne humeur générale.

Le Comité directeur souhaite également féliciter les licenciés pour l'investissement de tous et de l'état d'esprit affiché tout au long de cette année footballistique. Le club veut également rappeler que toutes les personnes voulant intégrer nos rangs (joueur ou encadrant) sont les bienvenues. En effet, un déficit de joueurs est récurrent dans certaines catégories de jeunes, alors les novices ou les amoureux du ballon rond n'hésitez plus et venez faire un peu de sport au sein de notre club.

LES SPORTIFS

Pour revenir sur les terrains et faire un tour d'horizon des effectifs, toutes les catégories d'âge ont la possibilité de s'exprimer au sein de l'USSF, même si le point noir reste les U17 et U19 non représentés. Le début de saison est globalement réussi, même si le club se doit de faire un clin d'œil à Fabrice Fouillat éducateur des U7 et joueur critérium qui a été victime d'une rupture du tendon d'Achille. Fabrice continue néanmoins de dispenser ses conseils au bord des pelouses.

Les U9, U11 et U13 continuent leurs progressions, pour certaines catégories une entente avec le club de Luriecq a été nécessaire. Les éducateurs montrent un grand enthousiasme afin d'encadrer et de faire progresser ces jeunes joueurs, tout en véhiculant sans cesse la notion de plaisir qui reste le leitmotiv de notre entité.

Les U15 prônent également le plaisir mais la compétition prend de plus en plus d'importance au fil du temps. Les coachs saluent le sérieux de leur troupe et notent de réels progrès après une phase de transition pour s'habituer aux dimensions du terrain à onze pour les premières années.

Vous pourrez voir évoluer toutes ces catégories les mardis et mercredis au fauteuil sur la commune de Saint-Bonnet-le-Château.

Les séniors 1 et 2 évoluent cette saison, respectivement en première et deuxième division de district et feront le maximum pour obtenir les meilleurs résultats possibles, avec pourquoi pas une belle surprise en fin de saison. L'équipe fanion sous la houlette de David SIMON et Jean-Marc HERAUD a effectué toute sa préparation d'avant saison sur le terrain de Saint-Nizier-de-Fornas (avec l'ensemble du groupe sénior) et remercie la municipalité pour les infrastructures de qualité à leur disposition.

LES SPORTIFS (suite)

L'équipe réserve coachée par Yohan Crepet et Léo Martin bénéficie tout comme l'équipe fanion d'un effectif plus étoffé, suite à plusieurs arrivées en début de saison. L'objectif de l'équipe réserve étant de figurer de la meilleure des façons dans son championnat. La nouvelle saison permettra d'améliorer l'organisation interne et de revoir les objectifs à la hausse.

L'équipe foot loisir profite des installations de la commune de Saint-Nizier-de-Fornas tout au long de l'année pour le bon déroulement de ses matchs de championnat et de coupe. L'objectif est de rester en deuxième série après la montée et personne ne doute de leur réussite au vu de la bonne entente du groupe.



LES MANIFESTATIONS :

Pour continuer à faire partager son esprit convivial et sa bonne humeur, l'USSF organisera comme chaque année plusieurs manifestations, notamment un loto à la salle de Saint-Nizier-de-Fornas en tout début d'année.

Au nom de tous les licenciés et bénévoles du club, nous tenons à remercier la Municipalité de Saint-Nizier-de-Fornas pour leur implication, leur écoute afin que l'on puisse bénéficier d'installations de qualité et pratiquer le football dans un cadre idéal.

Dans l'attente de vous accueillir ou de vous côtoyer sur et en dehors des terrains de foot, l'Union Sportive Sud Forézienne vous adresse ses plus cordiales salutations.

Merci de votre soutien.



Etablissement LOIRE / AUVERGNE
rue François Coli – B.P. 96
42162 ANDREZIEUX-BOUTHEON Cedex

Tél. 04.77.55.55.00
Fax. 04.77.55.72.49

TRAVAUX DE VOIRIE – V. R. D.
SOLS INDUSTRIELS ET SOLS SPORTIFS
ASSAINISSEMENTS



Pharmacie de la Porte d'Auvergne

Sophie & Olivier ROZAIRE

2, place du grand Faubourg
42380 St Bonnet le Château

Email : pharmacieportedauvergne@gmail.com

Tel : 04-77-50-09-72

Fax : 04-77-50-12-65

www.pharmaciedelaportedauvergne.fr

- | | |
|---------------------------------|-------------------------|
| ➤ Location de matériel Médical | ➤ Homéopathie |
| ➤ Téléphones Doro | ➤ Orthopédie sur mesure |
| ➤ Bas et Collants | ➤ Aromathérapie |
| ➤ Livraison de lits médicalisés | ➤ Laits Maternisés |



AU SOMMAIRE

Pour cette 81^{ème} édition du journal municipal, le hameau de la Chaux sera mis en avant. Nous évoquerons à travers des témoignages, le présent et le passé de ses habitants. Nous parlerons également de l'évolution démographique depuis ces 25 dernières années.

PRESENTATION

La Chaux est située à 1 kilomètre au nord-est du bourg de Saint Nizier mais également à 1 kilomètre au sud-est du bourg de La Tourette.

Depuis 25 ans, sa population est restée très stable variant de 21 à 19 habitants entre 1989 et 2014. En effet, durant toute cette période, des familles ou des enfants du hameau sont partis s'installer vers d'autres contrées alors que d'autres habitants au contraire sont venus s'installer à la Chaux comme la famille LACHAT qui est arrivée récemment. En effet, Julien, plaquiste et plâtrier de métier vit désormais avec son épouse Manon et leur fils Tom dans une habitation du hameau.

DOUBLE CHAMPION 2 ROUES MOTRICES

A l'issue du championnat de France 2014 des rallyes automobiles sur terre, Jean-Pierre VITAL a, cette année, encore remporté le trophée rallye terre 2 roues motrices.

Au printemps, notre champion a remis son titre 2013 en jeu.

Au terme d'une saison particulièrement ouverte et accrochée, son talent, ajouté à la préparation parfaite de son auto (qu'il réalise en grande partie lui-même) lui a permis, à l'issue de l'ultime épreuve (le Rallye du Vaucluse mi-novembre) de conserver son titre.

Unanimement apprécié par tous les pilotes et par tous les officiels du sport automobile, Jean-Pierre VITAL porte haut les couleurs de notre commune, ce qui contribue, pour nous niziérois, à être encore plus fiers de notre champion. Au risque de faire souffrir sa modestie...

Encore BRAVO Jean-Pierre !!

Jean-Michel, Gégé, Benoît & Jean-Paul

A présent, quelques membres de la commission du bulletin municipal se sont rendus chez Marie Jo et Régis BOUREILLE. Comme toujours, nous avons été accueillis très chaleureusement. Albert DUCHAMP et René MONCEL, de proches voisins, nous ont rejoints, ce qui a permis la réalisation d'un reportage fort sympathique.

●●● Interview de Marie Jo et Régis Boureille, Albert Duchamp et René Moncel, habitants de la Chaux.

VàSN : Avez-vous toujours vécu au hameau de la Chaux ?

Régis : Je suis né dans le bourg de Saint Nizier. Je me suis installé à la Chaux avec mon épouse Marie-Jo et mes enfants à partir de 1979.

Marie-Jo & son frère René : Nous sommes nés moi et mon frère également au Bourg de St Nizier. Nous avons vécu dans une petite maison avec une épicerie qui se trouvait en face de l'actuel restaurant. Après la guerre, nos parents se sont installés à la Chaux. Je suis partie m'installer à Saint Bonnet avec Régis dans les années 60 après notre mariage alors que René est resté dans le hameau.

Albert : Je suis le seul de cette interview à pouvoir dire que je suis né à la Chaux et à y être resté toute ma vie. J'habite d'ailleurs encore dans la maison familiale.

VàSN : Que pouvez-vous nous dire sur votre hameau ?

Albert, Régis, René et Marie-Jo : Nous nous réunissons toutes les années avec le hameau voisin de Biesse afin de faire une petite fête de village. C'est notre fête des voisins qui en général a lieu début juillet.

Sinon, on sait que de nombreux autres hameaux de France ou du secteur portent la même dénomination « La Chaux ». Personne ne connaît vraiment l'origine de ce nom. En tout cas ce ne doit pas être en lien avec l'extraction de calcaire car nous nous trouvons dans une région très granitique à l'opposé de ce minerai.

Nous pouvons ajouter que notre hameau compte actuellement 19 habitants en résidence principale et 2 en résidence secondaire.

VàSN : Auriez-vous quelques anecdotes à nous relater ?

Après quelques hésitations, les idées ont fusé.

1) Un maire à La Chaux

Il y a quelques années les habitants du hameau ont nommé René Moncel maire de la Chaux. Cette petite boutade avait à l'époque fait le tour du village et peut-être même du canton. En effet, un jour, après s'être rendu chez le médecin, une dame avait félicité René pour ce poste honorifique. Il faut



dire qu'en 2007, Benoit, Jean-Pierre, Marie-Hélène et d'autres avaient accroché une pancarte «Mairie» au-dessus de l'entrée de la maison de René. Une photo souvenir avait été prise à l'époque. (voir édition du Vivre à Saint Nizier n° 66 du 1er avril 2007);

2) Connaissez-vous Agostino ?

Il s'agit du surnom qui a été donné à un coureur de la Chaux, comme aime le dire René quand il évoque son ami Albert. Nous précisons bien sûr qu'il s'agit plutôt du surnom donné à un passionné de cyclisme. En effet dans sa jeunesse, il n'était pas rare que Albert Duchamp parcouru de nombreux kilomètres. Il se souvient entre autre du jour où il est allé jusqu'à Orange en vélo avec un ami sans rien dire ni à ses proches ni à son employeur. Ils étaient partis une semaine en toute liberté, mais le retour avait été mouvementé lorsqu'il a fallu expliquer aux proches, les raisons de cette longue absence.

3) Le chien Azergues.

Il y a quelques années, les villages de Saint Nizier de France se réunissaient. À Saint Nizier d'Azergues, Patrice, le neveu de René avait récupéré un petit chien qui était devenu la mascotte du trajet en car entre Saint Nizier d'Azergues et Saint Nizier de Fornas. À son retour, c'est René qui a hérité de ce petit compagnon et qui a été surnommé par les Nizierois : Azergues.

4) Connaissez-vous la recette du pain perdu ?

On peut aussi vous raconter l'histoire du pain perdu. Il ne s'agit pas de la célèbre recette mais bien d'une nouvelle mésaventure qu'a pu rencontrer notre ami René. Un jour, il se rend à la boulangerie du village pour acheter du pain pour lui et ses voisins. Il dépose alors la commande dans un sac papier à l'extérieur de la boulangerie et alors qu'il s'apprêtait à faire une autre course, les éboueurs ont récupéré par mégarde le sac en papier pensant qu'il s'agissait d'ordures. Voilà comment désormais, on conçoit à présent la recette du pain perdu à la Chaux.



des Hameaux

FÊTE DES VOISINS À LA CHAUX BIESSE

Le 22 juin 2014, les habitants de Biesse La Chaux se sont réunis pour leur « bonne bouffe annuelle ».

Depuis l'année 2001, nous organisons cette journée amicale. Tout se passe bien, pourvu que cela dure. En souvenir d'Huguette, nous avons observé une minute de silence. Nous avons profité de cette journée sympathique pour souhaiter la bienvenue à nos nouveaux voisins, Manon et Julien LACHAT et leur petit Tom. Nous avons fait préparer pour midi un sauté de veau à Mr BEAUVIRONNET, notre traiteur. Tout le monde s'est bien régalé, Merci Pierre.

Par contre notre partie de boules s'est déroulée entre deux averses. Pas de chance !!

Dans ces moments là, un arrosage de plus ca ne s'y connaît pas.

Enfin, la journée s'est terminée avec omelette, saucissons, fromages.

Rendez vous en 2015 si tout va bien.

Benoît



SAME DEUTZ-FAHR



Ets GENEVRIER

Concessionnaire

Tabaza - Route d'Estivareilles
42380 SAINT-NIZIER-DE-FORNAS

Tél. : 04 77 60 08 10 - Fax : 04 77 60 06 21
e-mail : sarl.genevrier@wanadoo.fr

Tracteurs - Matériels agricoles





des Dossiers

CENTENAIRE DE LA COMMÉMORATION DU DÉBUT DE LA GUERRE 14-18

Cette année est celle de la commémoration du début de la première guerre mondiale.

L'équipe du bulletin municipal vous présente tous les poilus, morts pendant ce conflit et dont les noms sont inscrits sur le monument aux morts.

Notre recherche ne nous a pas permis de trouver des renseignements pour trois d'entre eux : DUPIN Daniel et BERGER Baptiste morts en 1915 et AUDRY Louis en 1916.

Le monument aux morts, ci-contre, a été érigé en 1922 pour un coût de 16 660 francs.

Morts pour la FRANCE

1914

- ALVERGNAT Joanny né le 31/12/1888, mort le 25/08 à Mesnil (Vosges)
- GAY Jean Marie né le 21/12/1886, mort le 28/08 à Gerbevillers (Meurthe et Moselle)
- CONSTANT Mathieu né le 07/08/1892, mort le 27/08 à Xavevillers (Vosges)
- VRAY Jean André né le 21/12/1889, mort le 08/09 à St Souplets (Seine et Marne)
- DANCETTE Jean Marie né le 07/02/1886, mort le 16/09 à Berny Rivière (Aisne)
- BARNIER Jean né le 30/03/1892, mort le 17/09 à Caisnes (Oise)
- ORELU Pierre Marie né le 12/02/1883, mort le 07/10 à Beuvraignes (Somme)
- CHALANCON Claudius né le 19/11/1881, mort le 07/10 à l'hôpital de Romans (Drôme)
- GENTIALON Louis né le 12/08/1892 mort le 14/11 à Zillebeck (Belgique)

1915

- FAURE Pierre né le 20/01/1889 mort le 26/08 à St Benoît (Vosges)
- COURTIAL Philippe né le 24/06/1893, mort le 02/05 à l'hôpital de Bruyères (Vosges)
- DANCETTE Henri né le 03/04/1883, mort le 18/06 à Schiessrothried (Alsace)
- GIRAUDON Claudius né le 10/09/1894, mort le 23/09 à l'hôpital de Montargis (Loiret)
- CROS Victor né le (inconnu), mort le 26/09 à Bruay en Artois (Pas de Calais)
- CONSTANT Benoît né le 12/05/1894, mort le 11/08 à Souchez (Pas de Calais)
- BRUYERE Etienne, né le 15/07/1892, mort le

11/10 à Louchez (Pas de Calais)

- BADEL Jacques né le 18/02/1895, mort le 09/12 à Taluire (Marne)

1916

- THIOLIERE Joannes, né le 05/09/1882, mort le 24/02 à Verdun (Meuse)
- MARCELLIER Pierre Marie né le 18/08/1883, mort le 19/05 à St Nizier de Fornas (Loire)
- PEYRARD Claudius né le 18/06/1896, mort le 21/05 à l'hôpital d'Epinal (Vosges)
- REMY Claude né le 14/12/1871, mort le 21/09 à l'hôpital de Compiègne (Oise)

1917

- BERNARD Jean Marie né le 10/11/1879, mort le 20/05 à Laffaux (Aisne)
- THEVENON Claudius né le 13/05/1897, mort le 25/07 à Crosnes (Marne)
- AUDRY Hippolyte né le 19/05/1889, mort le 27/10 à Crouy (Aisne)

1918

- CHOMETON Pierre né le 02/12/1897, mort le 07/02 à Ville aux Bois (Aisne)
- THIOLIERE Francisque né le 18/06/1896, mort le 31/03 à Bois des Arrachis (Somme)
- BOURGIER Claudius né le 30/04/1898, mort le 06/06 à Aubilly (Marne)
- CHALANCON Jean Baptiste né le 24/08/1890, mort le 26/09 à St Souplet (Marne)
- GREGOIRE Pierre né le 11/09/1891, mort le 11/10 à l'hôpital de Valence Drôme)
- BOURGIN Benoît né le 06/04/1896, mort le 28/10 à Villers d'Aucourt (Ardennes)
- THIOLIERE Jean Marie né le 22/05/1884, mort le 30/10 à Auve (Marne)

1919

- COMBASSON Joannes né le 15/08/1895, mort le 28/05 à l'hôpital de Metz (Lorraine)



AUX
MORTS
ET AUX
COMBATTANTS
DE LA
GRANDE GUERRE
1914-1918

AUX
MORTS
ET AUX
COMBATTANTS
DE LA
GRANDE GUERRE
1914-1918



des Dossiers

THD 42

(en milliers de kilomètres) sans perte de données, ni interférence.

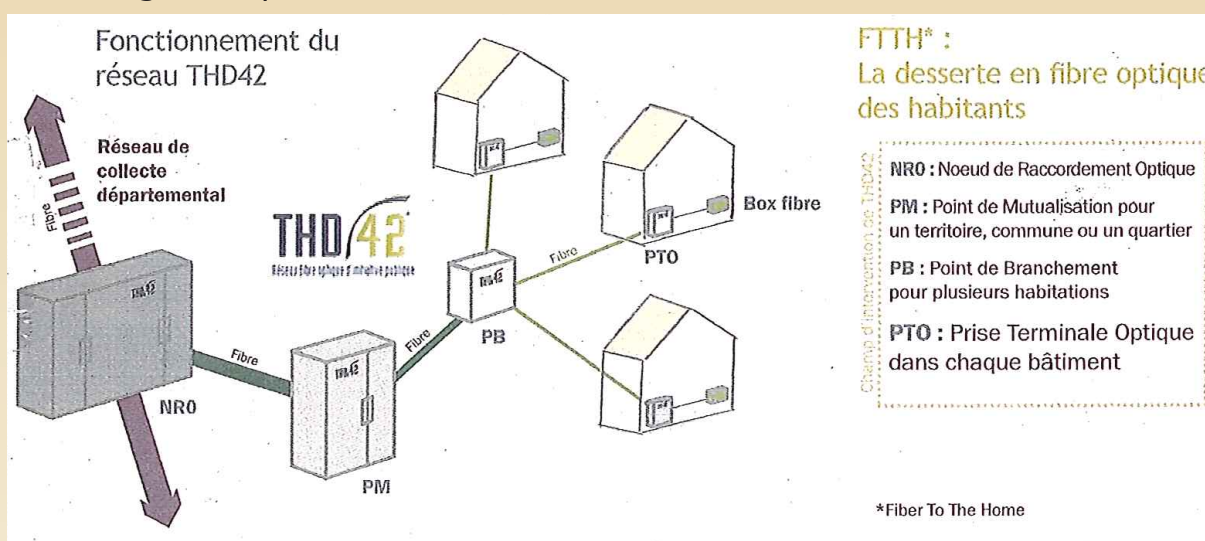
Qu'est ce que le très haut débit (THD) ? Il consiste à déployer la fibre optique en utilisant les infrastructures existantes (aériennes et souterraines).

La fibre optique est un fil de verre, plus fin qu'un cheveu, entouré d'une graine en plastique, qui a la propriété d'être conducteur de la lumière. Les informations sont transmises d'un point à un autre par le biais d'une onde lumineuse. Ce rayon lumineux peut véhiculer une grande quantité d'informations

Le schéma ci-dessous permet de comprendre comment va se dérouler la fibre optique.

En ce qui concerne notre commune, l'étude réalisée en 2013, a permis de recenser 440 prises (nombre d'habitations à raccorder).

Deux postes de mutualisation sont prévus pour desservir la commune : l'un à St Bonnet et l'autre à la Tourette.



Suis-je concerné ?

Oui, le déploiement prévoit de pouvoir raccorder tous les foyers de la commune.

Qu'est ce que ça va m'apporter ?

- Un bien meilleur débit internet : alors que l'ADSL (internet par téléphone) offre des débits allant de 0,5 à 24 Mbits/sec, la fibre optique permet des débits allant de 50 à 100 Mbits/sec. De plus cette technologie pose moins de problèmes d'éloignement et permettra aux foyers les plus isolés de profiter d'un excellent débit.

- Des utilisations variées et simultanées : le très haut débit internet permet de profiter à plusieurs de tout ce que peut offrir internet. C'est la possibilité d'avoir accès à la télévision en haute définition, d'utiliser plusieurs postes en même temps, de profiter de la téléphonie en illimité et de télécharger plus rapidement.

- Un débit montant important : la fibre optique permet aussi d'envoyer très rapidement. Ce qui permet de favoriser le partage de documents et de

générer de nouveaux usages comme le télétravail, la télémedecine ou les objets connectés.

Qu'est ce que ça va me coûter ?

La plus grande partie des travaux est prise en charge grâce à des financements de l'Etat, de la région et par le SIEL. Le coût restant, soit 540€ par prise, est pris en charge par la communauté de communes.

Le raccordement ne vous sera pas facturé si votre demande est faite pendant la campagne de raccordement et que vous prenez un abonnement fibre à votre charge. Ce réseau public sera accessible à tous les fournisseurs habituels d'accès à internet.

Va-t-il y avoir des travaux chez moi ?

A votre demande, une prise optique sera installée chez vous près de votre arrivée de téléphone. Dans la mesure du possible, les gaines existantes seront réutilisées afin de limiter au maximum les travaux.



de l'Agenda

Le 3 janvier 2015 à 18h30 :

Cérémonie des vœux de la commune

Le 8 mars 2015 dans l'après-midi :

Loto du CCAS,
Salle socioculturelle

Les 28 & 29 mars 2015 :

2^{ème} salon du Modélisme
organisé par l'association
« Les Bouts en Train »

Salle communale et salle socioculturelle.

Le 26 février et 28 mai 2015

La ludothèque passera à la
Salle socioculturelle

Le 13 juin 2015

Marche des RSR

2^{ème} Salon du modélisme.

Au vu du résultat probant de l'édition 2014, l'association niziéroise les Bouts en Train propose son deuxième salon du modélisme les 28 et 29 mars 2015. Vous pourrez admirer diverses productions à différentes échelles, mais aussi acheter du matériel pour train, auto, etc. La liste des participants exposants, comprend des professionnels et des clubs du département, de la région, mais aussi de bien plus loin comme la Bourgogne, PACA, Pyrénées-Atlantiques, etc. Deux grandes journées en perspective pour les passionnés mais aussi les curieux de tous âges.

Comme l'an passé, cette manifestation aura lieu aussi bien dans la salle communale que dans la salle socioculturelle et le même billet d'entrée à 3 € servira pour les deux salles. Il sera gratuit pour les moins de 10 ans accompagnés.

Buvette et sandwich dans les deux salles. Possibilité de repas avec les exposants au Relais, notre restaurateur de Saint Nizier, mais uniquement sur réservation auprès des organisateurs du salon.

Pour tous renseignements s'adresser à Bernard Chargois, 6 rue du Nord 42 380 Saint Nizier de Fornas, Tél : 06 29 89 48 24.





GRUPE PRESENT AU REPAS DU CCAS 2014

